Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage¹ (CAHROM)

www.coe.int/cahrom

Document d'information préparé par le Secrétariat et approuvé par le Bureau du CAHROM lors de sa 16° réunion à Strasbourg le 7 septembre 2018

Table des matières

1.	Introduc	ction	page 2
2.	Valeur a	ajoutée et composition du Comité	page 2
3.	Mandat	et pertinence au regard des priorités du Conseil de l'Europe	page 4
4.	Méthod	es de travail et innovations	page 5
Annexe	1	Liste des réunions du CAHROM (2011-2019) et du MG-S-ROM (2006-2010)	page 7
Annexe		Recommandations et déclarations du Comité des Ministres sur les Roms et les Gens du voyage préparées par le CAHROM ou le MG-S-ROM	page 9
Annexe	3	Visites thématiques et rapports du CAHROM (2012-2018)	Page 10
Annexe		Informations statistiques sur la participation des États membres aux visites thématiques du CAHROM 2012-2018	Page 14
Annexe	5	Composition du Bureau du CAHROM 2011-2018	Page 16

¹ Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Egyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « *Gens du voyage* » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. Ceci est une note de bas de page explicative, et non pas une définition des Roms et/ou des Gens du voyage.

Introduction

Le CAHROM a été créé en 2011 en tant que *comité ad hoc* par une décision du Comité des Ministres, à la suite de la <u>Déclaration de Strasbourg sur les Roms</u> de 2010. Il est assimilé à un comité directeur².

Une structure similaire a déjà existé au Conseil de l'Europe de 1996 à 2010 : en 1996, un Groupe de spécialistes sur les Roms/Tsiganes (MG-S-ROM), qui rassemblait un nombre restreint de pays (12), a été créé. À la suite d'une modification de la terminologie en usage au Conseil de l'Europe, le MG-S-ROM a été rebaptisé Groupe de spécialistes sur les Roms, Tsiganes et Voyageurs (MG-S-ROM) en 2002, pour devenir entre 2006 et 2010 le Comité d'experts sur les Roms et les Gens du voyage.

Le MG-S-ROM a tenu trente réunions de 1996 à 2010 (deux par an, une à Strasbourg et une à l'étranger³). Entre 2000 et 2010, le MG-S-ROM a rédigé sept recommandations du Comité des Ministres sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage, et plus précisément sur les politiques relatives aux Roms, l'éducation, le logement, la santé, l'emploi et les aires d'accueil⁴, qui constituent toujours des lignes directrices valables, utilisées par certains États membres pour réviser leurs stratégies nationales d'intégration des Roms.

La décision de convertir le MG-S-ROM en CAHROM a eu des effets positifs : le MG-S-ROM était un sous-comité de l'ancien Comité européen sur les migrations (CDMG), tandis que le CAHROM bénéficie désormais d'un accès direct au Comité des Ministres, via le Groupe de rapporteurs des Délégués des Ministres sur les questions sociales et de santé (GR-SOC). La dynamique créée par l'adoption de la <u>Déclaration de Strasbourg sur les Roms</u> et par le changement de statut du CAHROM a renforcé l'intérêt des États membres pour les travaux de ce dernier et, pour un certain nombre d'entre eux, le niveau de leur représentation.

1. Valeur ajoutée et composition du Comité

Le CAHROM est le seul comité intergouvernemental international d'Europe (et probablement du monde) qui se consacre spécifiquement aux questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage.

Composé de 41 experts nommés par les États membres du Conseil de l'Europe, soit par tous les États où résident des Roms et/ou des Gens du voyage, aussi faible soit leur nombre⁵, le CAHROM est véritablement **paneuropéen**.

² A la différence d'un *comité directeur*, le mandat d'un *comité ad hoc* est centré sur un thème particulier, à savoir, les Roms et les Gens du voyage dans le cas du CAHROM.

³ Voir la liste des États ayant accueilli les réunions du MG-S-ROM et du CAHROM à l'annexe 1.

⁴ Voir les liens hypertextes vers les recommandations et déclarations du Comité des Ministres concernant les Roms et les Gens du voyage à l'annexe 2.

⁵ Les États membres non représentés sont les suivants : Andorre, Islande, Liechtenstein, Malte, Monaco et Saint Marin.

En septembre 2017, le président du CAHROM a été invité par Mme Rita Izsák, Rapporteur spécial des Nations unies sur les questions relatives aux minorités, à une réunion tenue en Argentine sur les Roms dans les Amériques, afin de présenter le fonctionnement et les travaux du CAHROM. Cette réunion avait également pour but de renforcer la coopération entre le Conseil de l'Europe et les Nations Unies sur les questions roms et de nouer des liens plus forts entre les Roms d'Europe et d'Amérique (grâce, par exemple, à une participation régulière du Canada, du Mexique et des États-Unis – en leur qualité d'observateurs auprès du Conseil de l'Europe – aux réunions plénières du CAHROM, ou par la traduction en espagnol et en portugais des recommandations du Comité des Ministres concernant les Roms).

Le Comité est multiculturel et pluridisciplinaire : les membres du CAHROM viennent de divers horizons et ministères, et comprennent également des personnes qui se déclarent d'origine ethnique rom⁶. Cette **variété de profils** enrichit les discussions et permet au CAHROM d'aborder des sujets sous différents angles. Une parfaite **parité femmes/hommes** a été assurée lors de la 13e réunion plénière du CAHROM, tenue à Prague (République tchèque), en mai 2017 : 22 hommes et 22 femmes⁷. Le rapport hommes/femmes varie légèrement d'une réunion à l'autre, mais reste très proche de la parité.

Le CAHROM coopère et crée des synergies avec des partenaires extérieurs, notamment avec les institutions de l'Union européenne (plusieurs Directions générales de la Commission européenne, le Parlement européen, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne), des organisations internationales (OSCE/BIDDH, diverses agences des Nations Unies) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Conseil de coopération régionale (CCR) et le Centre européen sur les questions des minorités (CEMI). Les observateurs non gouvernementaux sont les suivants : Amnesty International (AI), le Réseau européen des organismes d'égalité (Equinet), le Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (ENNHRI), le Bureau européen d'information sur les Roms (ERIO), le Centre européen pour les droits des Roms (CEDR), le Forum européen des Roms et des Gens du voyage (FERV), le Forum des jeunes roms européens (FERYP), le Bureau des mécanismes financiers (subventions de l'EEE et de la Norvège), l'Open Society Foundations (OSF) et le Fonds pour l'éducation des Roms (FER). Le Saint-Siège est régulièrement représenté au sein du CAHROM et le CAHROM communique par écrit avec l'Observateur permanent du Canada auprès du Conseil de l'Europe.

En raison de la présence régulière de partenaires externes, les réunions du CAHROM sont utilisées pour organiser des réunions de coordination. Le Conseil de l'Europe a accueilli à plusieurs occasions des réunions de coordination internationale entre organisations intergouvernementales parallèlement aux réunions plénières du CAHROM. La Commission européenne (DG NEAR) profite également de la présence des membres du CAHROM pour organiser des manifestations parallèles avec les pays candidats à l'élargissement. Les réunions du CAHROM sont aussi une occasion d'examiner les programmes conjoints UE/CdE en présence de la Commission européenne (DG-EAC, DG-JUST, DG-EMPL, DG-NEAR) et des États membres concernés.

⁶ En date du 27 août 2018, six membres du CAHROM se déclaraient d'origine ethnique rom (soit 14 % des membres du Comité).

⁷ Le total est de 44 au lieu de 41 parce que la Belgique a trois membres officiellement nommés (un seul a été remboursé par le Conseil de l'Europe) et le pays qui présidait le Comité (la Croatie à l'époque) était représenté par deux personnes.

Sur le plan interne, le CAHROM contribue à la coopération transversale avec d'autres organes et mécanismes du Conseil de l'Europe, tels que, notamment, le Bureau du Commissaire aux droits de l'homme, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, l'Assemblée parlementaire (APCE), la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB), la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales (CCPMN), la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (CELRM), le Comité européen des droits sociaux (CEDS), le Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, le Service de la jeunesse, la Division des droits des enfants, l'Unité pour l'égalité de genre, l'Unité de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre (OSIG), ainsi qu'avec des comités intergouvernementaux, tels que le Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF), le Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH), le Comité directeur européen pour la jeunesse (CDEJ) ou le Conseil consultatif pour la jeunesse (CCJ).

2. Mandat et pertinence au regard des priorités du Conseil de l'Europe

Le CAHROM soutient la mise en œuvre de la <u>Déclaration de Strasbourg sur les Roms</u> de 2010, et ses travaux sont cités parmi les mesures d'accompagnement du <u>Plan d'action</u> <u>thématique sur l'inclusion des Roms et des Gens du voyage (2016-2019)</u>, adopté par le Comité des Ministres en mars 2016.

Dans le cadre de son rôle normatif, le CAHROM a déjà rédigé deux recommandations adoptées par le Comité des Ministres : la Recommandation CM/Rec(2012)9 sur la médiation comme moyen efficace de promouvoir le respect des droits de l'homme et l'intégration sociale des Roms et la Recommandation CM/Rec(2017)10 sur l'amélioration de l'accès des Roms et des Gens du voyage à la justice en Europe.

Son <u>mandat</u> pour les années 2018-2019 comprend la préparation pour le Comité des Ministres d'un projet de recommandation sur l'intégration de l'enseignement de l'histoire des Roms, y compris du génocide des Roms, dans les manuels et les programmes scolaires.

Le CAHROM attire également l'attention du Comité des Ministres sur des problèmes nouveaux (par exemple, il a rédigé la <u>Déclaration du Comité des Ministres sur la montée de l'antitsiganisme et de la violence raciste envers les Roms en Europe</u>, adoptée par le Comité des Ministres en février 2012).

Le CAHROM formule régulièrement des commentaires sur les recommandations et/ou résolutions relatives aux Roms adoptés par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)⁸.

4

⁸ La liste des recommandations/résolutions adoptées par l'APCE et le Congrès sur le sujet est disponible sur le portail des Roms : www.coe.int/roma.

3. Méthodes de travail et innovations

Le CAHROM a désigné parmi ses membres cinq rapporteurs thématiques sur : a) l'égalité de genre, b) la jeunesse rom, c) les enfants roms, d) l'antitsiganisme et les crimes de haine, et e) le rôle des collectivités locales et régionales pour l'intégration des Roms. Les rapporteurs thématiques du CAHROM assurent la coopération transversale avec les secteurs et comités concernés (par exemple, le rapporteur du CAHROM pour la jeunesse rom participe à des réunions de coordination informelles sur le Plan d'action pour la jeunesse rom (PAJR) organisées par le Service de la jeunesse, le rapporteur pour l'égalité de genre participe aux réunions de la Commission pour l'égalité de genre et représente le Comité dans les Conférences internationales des femmes roms, le rapporteur pour les enfants roms participe, s'il y a lieu, aux réunions du CAHENF et a contribué à l'élaboration de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant 2016-2021, le rapporteur du CAHROM sur l'antitsiganisme représente le CAHROM aux réunions du Conseil de l'Europe/FRA/Equinet/ENNHRI de la Plateforme opérationnelle pour l'égalité des Roms (OPRE)⁹ ou aux manifestations des LGBTI roms organisées avec l'OSIG, le rapporteur du CAHROM sur le rôle des autorités locales et régionales est l'homologue du porte-parole du Congrès sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage et est en contact avec le Secrétariat de l'Alliance européenne des villes et des régions pour l'inclusion des Roms¹⁰).

À la demande du CAHROM (soutenu par le Secrétaire Général et le Comité des Ministres), d'autres comité intergouvernementaux, tels que le CDDH, le CAHENF et le CCJ, ont désigné un «Rapporteur rom » en vue d'intégrer les questions relatives aux Roms dans leurs travaux¹¹.

En 2012, le CAHROM a adopté une **méthode de travail thématique innovante** : les examens thématiques par les pairs. Un groupe d'experts du CAHROM se rend dans un pays, sur une base volontaire, pour examiner un sujet précis ; le rapport thématique établi à la suite de cette visite présente les conclusions des experts et des recommandations de mesures à prendre pour remédier aux problèmes constatés. Les experts repèrent également les bonnes pratiques observées, qui viennent alimenter la base de données en ligne sur les bonnes pratiques concernant les Roms¹². En 2017, le CAHROM a publié une <u>Analyse de l'impact, des résultats et des suites données aux rapports et visites thématiques du CAHROM (2012-2017)</u>, comprenant des statistiques sur la participation des États membres.

D'ici à fin 2018, 35 visites thématiques, menées par 250 experts de 38 États membres, auront été organisées (en moyenne cinq visites thématiques par an). La liste des sujets reflète les principales priorités des États membres et les défis auxquels ils sont confrontés. En 2018, la majeure partie des visites thématiques auront porté sur **l'éducation**, et plus précisément sur la lutte contre le décrochage scolaire et l'absentéisme, l'augmentation de la fréquentation scolaire, en particulier des filles roms, la promotion d'une éducation inclusive par opposition à l'éducation spéciale ou séparée,

¹¹ Le Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) et le Comité directeur pour les politiques et les pratiques éducatives (CDPPE) n'ont pas encore désigné de rapporteur rom.

⁹ Voir le site web de l'OPRE : http://a.cs.coe.int/team81/opre_platform/_layouts/15/start.aspx#/SitePages/Home.aspx.

¹⁰ Voir la page web de l'Alliance : http://www.roma-alliance.org/fr/.

¹² Voir le site web la base de données sur les bonnes pratiques concernant les Roms : http://goodpracticeroma.ppa.coe.int/fr.

le renforcement de l'enseignement préscolaire, la remise en question des pratiques de dépistage et de diagnostic préalables à l'admission scolaire, la promotion de la formation et de l'enseignement professionnels, la mise en place d'une obligation scolaire pour tous les enfants roms et l'introduction d'un enseignement de l'histoire des Roms/du génocide des Roms. Le deuxième thème le plus important a été le **logement**, et notamment le logement social, la légalisation des terrains informels, la prévention des expulsions et la création de sites de halte pour les Gens du voyage.

Parmi les autres thèmes abordés, on peut citer les suivants : résoudre le problème de l'absence de documents d'identité et de l'apatridie, lutter contre l'antitsiganisme et les discours de haine anti-Roms, l'autonomisation des femmes et des jeunes roms et l'inclusion de ces dimensions dans les stratégies nationales d'intégration des Roms, la participation aux organes consultatifs et décisionnels, la promotion et la protection de la langue romani ou des autres langues parlées par les communautés roms, la promotion et l'institutionnalisation des médiateurs scolaires et sanitaires roms, le défi que constitue le déploiement de politiques efficaces en faveur des Roms dans les pays où ils sont peu nombreux, l'accès à la justice et l'accès à l'emploi.

Certains rapports ont traité de sujets délicats, tels que les mariages précoces et forcés et les mariages d'enfants ou la traite des êtres humains au sein des communautés roms. D'autres rapports ont plus généralement examiné la situation de certaines communautés, les défis auxquels elles étaient confrontées et les mesures prises pour répondre à leurs besoins, notamment la situation des Roms orientaux ou des migrants roms.

Pour 2019, les thèmes suivants ont déjà été proposés : le soutien gouvernemental à la promotion des arts et de la cultures roms, la commémoration du génocide des Roms et la coopération internationale en la matière, la promotion des cultures roms et l'impact des traditions sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales d'intégration des Roms, la lutte contre les différentes formes de ségrégation scolaire par l'éducation inclusive, la prise d'autonomie et de responsabilité des Roms pour participer à la société (éducation, marché du travail, sports, etc.) comme tout autre citoyen, et enfin, la cartographie sociale et/ou géographique des communautés roms et son impact concret sur les politiques et la collecte de données.

Annexe 1 Liste des réunions du CAHROM (2011-2019) et du MG-S-ROM (2006-2010)

Année	Numéro	Lieu et pays hôte	Dates	ÉM représentés
2019	18e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	Octobre	à déterminer
		g,	Juin (à	
2019	17e	Toulouse (à confirmer), France	confirmer)	à déterminer
2018	16e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	16-19 oct.	à déterminer
2018	15 ^e	Athènes et Megara, Grèce	22-25 mai	36
2017	14e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	24-27 oct.	37
2017	13e	Prague et Brno, République tchèque	31 mai-3 juin	37
2016	12e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	15-18 nov.	35
2016	11e	Sofia et Samokov, Bulgarie	26-29 avril	38
2015	10e	Bucarest, Roumanie	27-30 oct.	32
2015	9 e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	27-29 mai	41
2014	8e	Sarajevo et Kakanj, Bosnie-Herzégovine	28-31 oct.	32
2014	7e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	14-16 mai	35
2013	6e	Rome, Italie	28-31 oct.	37
2013	5 ^e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	14-16 mai	39
2012	4 e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	28-30 nov.	37
2042	20	Skopje et Ohrid, « l'ex-République	22.25	24
2012	3e	yougoslave de Macédoine »	22-25 mai	31
2011	2e	Istanbul et Şişli, Turquie	22-25 nov.	30
2011	1ère	Strasbourg, Conseil de l'Europe	30-31 mars	35
	A1 7	MG-S-ROM	D (
Année	Numéro	Lieu et pays hôte	Dates	ÉM présents
2010	30e	Wrocław, Pologne	18-21 oct.	22
2010	29e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	25-26 mars	23
2009	28e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	15-16 oct.	24
2009	27e	Séville, Espagne	26-27 mars	23
2008	26e	La Haye, Pays-Bas	6-7 nov.	24
2008	25 ^e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	3-4 avril	24
2007	24e	Strasbourg, France	8-9 nov.	22
2007	23e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	21-22 mai	23
2006	22 ^e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	7-8 nov.	21
2006	21e	Bucarest, Roumanie	2-3 mai	17
2005	20e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	22-23 nov.	19
2005	19 ^e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	7-8 avril	21
2004	18e	Prešov, République slovaque	21-24 nov.	16
2004	17 ^e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	29-30 mars	18

2003	16e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	27-28 nov.	19
2003	15 ^e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	24-25 mars	18
2002	14e	Dublin, Irlande	14-16 oct.	voir archives
2002	13e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	25-26 mars	voir archives
2001	12e	Helsinki, Finlande	22-24 oct.	voir archives
2001	11e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	avril ou mai	voir archives
2000	10e	Budapest, Hongrie	30 oct2 nov.	voir archives
2000	9 e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	12-14 avril	voir archives
1999	8e	Sofia, Bulgarie	20-23 sept.	voir archives
1999	7e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	29-30 mars	voir archives
1998	6e	Prague, République tchèque	28 sept-1er oct.	voir archives
1998	5 ^e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	5-6 mars	voir archives
1997	4 e	Ploiești, Roumanie	13-16 oct.	voir archives
1997	3e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	27-28 Fév.	voir archives
1996	2 ^e	Strasbourg, Conseil de l'Europe	10-11 oct.	12
1996	1ère	Strasbourg, Conseil de l'Europe	20-21 mars	12

Annexe 2

Recommandations et déclarations du Comité des Ministres relatives aux Roms et aux Gens du voyage préparées par le CAHROM (depuis 2011) ou par le MG-S-ROM (entre 1996 et 2010)¹³

Antitsiganisme

• <u>Déclaration du Comité des Ministres sur la montée de l'antitsiganisme et de la violence raciste envers les</u> Roms en Europe

Éducation

- Recommandation CM/Rec(2009)4 du Comité des Ministres aux États membres sur l'éducation des Roms et des Gens du voyage en Europe
- Recommandation nº R(2000) 4 du Comité des Ministres aux États membres sur l'éducation des enfants roms/tsiganes en Europe

Emploi

• Recommandation Rec(2001)17 du Comité des Ministres sur l'amélioration de la situation économique et de l'emploi des Roms/Tsiganes et des voyageurs en Europe

Sites de halte (pour les populations nomades ou semi-nomades)

 Recommandation Rec(2004)14 du Comité des Ministres aux États membres relative à la circulation et le stationnement des Gens du voyage en Europe

Santé

 Recommandation <u>Rec(2006)10 du Comité des Ministres aux États membres relative à un meilleur accès aux</u> soins de santé pour les Roms et les Gens du voyage en Europe

Logement

 Recommandation Rec(2005)4 du Comité des Ministres aux États membres relative à l'amélioration des conditions de logement des Roms et des Gens du voyage en Europe

Justice

 Recommandation CM/Rec(2017)10 du Comité des Ministres aux États membres sur l'amélioration de l'accès des Roms et des Gens du voyage à la justice en Europe

Médiation

 Recommandation CM/Rec(2012)9 du Comité des Ministres aux États membres sur la médiation comme moyen efficace de promouvoir le respect des droits de l'homme et l'intégration sociale des Roms

Politiques nationales (Stratégies)

 Recommandation CM/Rec(2008)5 du Comité des Ministres aux États membres sur les politiques concernant les Roms et/ou les Gens du voyage en Europe

¹³ Dans le cadre de son mandat pour les années 2018-2019, le CAHROM s'est vu confier par le Comité des Ministres la tâche spécifique de préparer un projet de recommandation sur l'intégration dans les manuels et les programmes scolaires d'un enseignement de l'histoire des Roms, y compris du génocide des Roms. Il convient aussi de noter qu'avant la création du MG-S-ROM, deux autres textes avaient été adoptés par le Comité des Ministres concernant les « nomades » : la Résolution (75)13 du Comité des Ministres sur la situation sociale des populations nomades en Europe, adoptée en 1975, et la Recommandation nº R(83)1 du Comité des Ministres relative aux nomades apatrides ou de nationalité indéterminée, adoptée en 1983.

Annexe 3
Visites et rapports thématiques du CAHROM (2012-2018)

Sujets traités par les groupes thématiques	Pays demandeurs (ayant accueilli une visite thématique)	Pays partenaires	Dates et lieux des visites thématiques	Statut et date d'approbation des rapports thématiques du CAHROM
	Visites th	nématiques menées en 2012		
Groupe thématique sur le décrochage et l'absentéisme scolaires chez les enfants roms	 Pays-Bas 	HongrieEspagneSuède	Nieuwegein, Veldoven (Pays-Bas) 12-14 mars 2012	CAHROM (2012)6 – rapport approuvé par le CAHROM lors de sa 3º réunion, en mai 2012.
Groupe thématique sur le rôle du pouvoir central et des collectivités locales et régionales dans la mise en œuvre de stratégies nationales d'intégration des Roms	 République de Moldova 	 Finlande Roumanie Slovénie 	Chişinău (République de Moldova) 21-23 mars 2012	CAHROM (2012)7 – rapport approuvé par le CAHROM lors de sa 3º réunion, en mai 2012.
Groupe thématique sur le logement social des Roms	 « l'ex-République yougoslave de Macédoine » 	 Bosnie-Herzégovine Croatie Espagne (sans participation à la visite) 	Skopje (« l'ex-République yougoslave de Macédoine ») 3-5 avril 2012	CAHROM (2012)8 – rapport approuvé par le CAHROM lors de sa 4º réunion, en novembre 2012.
Groupe thématique sur l'éducation inclusive des enfants roms par opposition aux écoles spéciales	République tchèque République slovaque (deux visites thématiques combinées la même semaine)	 Hongrie Slovénie Royaume-Uni République tchèque (en partie) République slovaque (en partie) 	Prague (République tchèque), Košice, Spišský Hrhov et Spišská Nová Ves (République slovaque) 1-5 octobre 2012	CAHROM (2012)18 – rapport approuvé par le CAHROM lors de sa 4º réunion, en novembre 2012.
Groupe thématique sur la fréquentation scolaire des enfants roms, en particulier des filles	 Finlande 	LettonieNorvègeSuède	Helsinki (Finlande) 24-26 octobre 2012	CAHROM (2013)5 – rapport approuvé par le CAHROM lors de sa 5° réunion, en mai 2013.
	Visites th	ématiques menées en 2013		
Groupe thématique sur les aires d'accueil et autres questions relatives aux Gens du voyage	Belgique	FranceSuisseRoyaume-Uni	Bruxelles, Gand, Namur (Belgique) 20-22 février 2013	CAHROM (2013)6 – rapport approuvé par le CAHROM lors de sa 5º réunion, en mai 2013.
Groupe thématique sur le logement social des Roms et la légalisation de leurs terrains et habitations	Albanie	Bosnie-Herzégovine Serbie (annulé) « l'ex-République yougoslave de Macédoine »	Tirana (Albanie) 15-17 avril 2013	CAHROM (2013)18 – rapport approuvé par le CAHROM lors de sa 6º réunion, en octobre 2013.
Groupe thématique sur la lutte contre l'antitsiganisme, le discours de haine et les infractions motivées par la haine à l'encontre des Roms	• Hongrie	 République tchèque Italie (sans participation à la visite) Norvège Suède Royaume-Uni 	Budapest, Ózd, Miskolc (Hongrie) 4-6 septembre 2013	CAHROM (2013)21 – rapport approuvé par le CAHROM lors de sa 7º réunion, en mai 2014.
Groupe thématique sur la légalisation des habitations illégales, les solutions de relogement et les mesures de substitution aux expulsions (forcées)	• Serbie	 Grèce (sans participation à la visite) République slovaque Espagne 	Belgrade (Serbie) 18-20 novembre 2013	CAHROM (2013)30 – rapport approuvé par le CAHROM lors de sa 8º réunion, en octobre 2014.
	Visites th	ématiques menées en 2014		
Groupe thématique sur le règlement du statut juridique et l'absence de documents d'identité/personnels des Roms de l'ex-Yougoslavie	• Italie	 Bosnie-Herzégovine Croatie Monténégro « l'ex-République yougoslave de Macédoine » Serbie 	Rome (Italie) 28-30 avril 2014	CAHROM (2014)10 – conclusions approuvées par le CAHROM lors de sa 8º réunion, en octobre 2014.

Groupe thématique sur	Lituanie	Finlande	Vilnius et Panevėžys	CAHROM (2014)11 -
l'autonomisation des femmes	Lituariie	• Italie	(Lituanie)	conclusions approuvées par le
roms et la dimension de genre des		 République de Moldova 	4-6 juin 2014	CAHROM lors de sa 8º réunion,
politiques en faveur des Roms		Espagne		en octobre 2014.
Groupe thématique sur la protection et la promotion des	 Croatie 	Autriche	Zagreb (Croatie)	CAHROM (2014)17 – conclusions approuvées par le
langues parlées par les Roms		Hongrie Roumanie	24-26 septembre 2014	CAHROM lors de sa 8º réunion
langues parices par les Roms		République slovaque	24 20 30ptombre 2014	en octobre 2014.
Groupe thématique sur l'éducation	République tchèque	Hongrie	Prague	CAHROM (2015)6 -
préscolaire inclusive des enfants		Lettonie	(République tchèque)	conclusions approuvées par le
roms		 Pologne 	19-21 novembre 2014	CAHROM lors de sa 9 ^e réunion,
		« l'ex-République		en mai 2015.
		yougoslave de Macédoine »		
		Avec la participation de la DG JUST de la Commission		
		européenne		
	Visites t	hématiques menées en 2015		
Groupe thématique sur les	 Albanie 	• Grèce	Tirana	CAHROM (2015)7 –
modalités de la lutte contre la traite des êtres humains dans les		Italie Record Records	(Albanie) 4-6 mars 2015	conclusions approuvées par le CAHROM lors de sa 10e
communautés roms, en particulier		Pays-BasRoumanie (sans participation	4-0 Illais 2013	réunion, en octobre 2015
concernant les enfants des rues et		à la visite)		(rapport complet approuvé par
la prostitution		u 10 115115)		le CAHROM lors de sa 15e
Croups thématique our les	Di-	Malia	Bucarest	réunion, en mai 2018). CAHROM (2015)8 –
Groupe thématique sur les mariages précoces/forcés et les	 Roumanie 	ItalieRépublique de Moldova	(Roumanie)	conclusions approuvées par le
mariages d'enfants au sein des		Pays-Bas	27-29 avril 2015	CAHROM lors de sa 10º
communautés roms, dans le		• Pologne		réunion, en octobre 2015
contexte de la promotion de		Royaume-Uni		(rapport complet approuvé par
l'égalité de genre				le CAHROM lors de sa 11e réunion en avril 2016).
Groupe thématique sur	Slovénie	Belgique	Ljubljana	CAHROM (2015)9 –
l'autonomisation des jeunes roms	Giovenie	Croatie	(Slovénie)	conclusions approuvées par le
et la dimension « jeunesse » des		• Serbie	4-6 juin 2015	CAHROM lors de sa 10e
politiques nationales en faveur de				réunion, en octobre 2015.
l'intégration des Roms		Avec la participation du Service		
		de la jeunesse du CdE et du Conseil consultatif pour la		
		jeunesse		
Groupe thématique sur la	 France 	Belgique	Paris/Ile-de-France	CAHROM (2016)6 – rapport
scolarisation des enfants migrants		Roumanie	(France)	devant être approuvé par le
roms et issus des Gens du voyage		Suisse	5-7 octobre 2015	CAHROM lors de sa 16º réunion. en octobre 2018.
Groupe thématique sur les	Bulgarie	Belgique	Sofia et Blagoevgrad	CAHROM (2016)7 –
médiateurs de santé roms	_ =g	Bosnie-Herzégovine	(Bulgarie)	conclusions approuvées par le
		 Monténégro 	2-4 novembre 2015	CAHROM lors de sa 11e
		 Pologne 		réunion en avril 2016 (rapport
		« l'ex-République		complet approuvé par procédure écrite en août 2016).
		yougoslave de Macédoine »		procedure conte on aout 2010).
Groupe thématique sur la	Pologne	Turquie Bosnie-Herzégovine	Cracovie	CAHROM (2016)8 –
formation et l'enseignement	lologile	Finlande	(Pologne)	conclusions approuvées par le
professionnels pour les Roms.		« l'ex-République	26-28 novembre 2015	CAHROM lors de sa 11e
		yougoslave de Macédoine »		réunion en avril 2016 (rapport
		 Turquie (sans participation à la visite) 		complet approuvé par procédure écrite en août 2016).
	Visites t	hématiques menées en 2016		1.
Groupe thématique sur	Irlande	Belgique (sans participation à	Dublin	CAHROM (2016)9 –
l'autonomisation et la participation		la visite)	(Irlande)	conclusions approuvées par le
des Roms aux organes		• Croatie	8-10 février 2016	CAHROM lors de sa 11e
consultatifs et/ou aux processus		 Norvège 		réunion en avril 2016 (rapport

décisionnels, en particulier concernant les femmes et les jeunes roms		Espagne Avec la participation du HCDC		complet approuvé lors de sa 12º réunion en novembre 2016).
Groupe thématique sur les systèmes visant à tester les élèves roms et à faire le diagnostic des élèves susceptibles d'être atteints de troubles mentaux légers	• Hongrie	République tchèque Pays-Bas Pologne République slovaque « l'ex-République yougoslave de Macédoine » Avec la participation de la Commission européenne (DG EAC)	Budapest (Hongrie) 9-11 mars 2016	CAHROM (2016)20 – conclusions examinées par le CAHROM lors de sa 12° réunion en novembre 2016.
Groupe thématique sur l'autonomisation et la participation des Roms au processus décisionnel et à la vie politique, en particulier des femmes et les jeunes roms	• Grèce	 Bosnie-Herzégovine Croatie République tchèque Roumanie Avec la participation de la FRA	Athènes (Grèce) 17-19 octobre 2016	CAHROM (2016)19 – conclusions approuvées par le CAHROM lors de sa 13° réunion, en mai 2017.
Groupe thématique sur les liens entre les politiques nationales de lutte contre la pauvreté et les stratégies nationales d'intégration des Roms par une approche intégrée	Bosnie-Herzégovine	 Albanie Croatie Grèce Hongrie Italie Pays-Bas 	Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) 30 novembre – 2 décembre 2016	CAHROM (2016)20 – rapport approuvé par le CAHROM lors de sa 13º réunion, en mai 2017.
Groupe thématique sur la prise en compte des besoins des communautés roms nouvellement arrivées et sur les possibilités d'intégration et les réponses aux difficultés d'intégration	 Espagne 	Bulgarie France Irlande Italie Monténégro Roumanie Serbie Avec la participation du HCDC	Madrid (Espagne) 14-16 décembre 2016	CAHROM (2016)21 – rapport approuvé par le CAHROM lors de sa 13º réunion, en mai 2017.
	Visites th	nématiques menées en 2017		
Groupe thématique sur la protection, la préservation et l'enseignement des langues parlées par les communautés roms, sintés, kalés et yéniches (notamment les moyens de faire face à l'opposition des communautés traditionnelles à l'écriture et à l'enseignement de leur langue)	Autriche	Bosnie-Herzégovine République tchèque Finlande Allemagne Pologne République slovaque Slovénie Suisse Avec la participation de la CELRM	Graz (CELV) (Autriche) 29-31 mars 2017	CAHROM (2017)14 – rapport approuvé par le CAHROM lors de sa 14º réunion, en octobre 2017.
Groupe thématique sur les médiateurs roms (avec un accent particulier sur les médiateurs/assistants scolaires)	• Lituanie	 Lettonie République de Moldova Norvège Pologne Portugal « l'ex-République yougoslave de Macédoine » 	Vilnius et Panaževis (Lituanie) 25 - 27 avril 2017	CAHROM (2017)16 – rapport approuvé par le CAHROM lors de sa 14º réunion, en octobre 2017.
Groupe thématique sur les défis et les bonnes pratiques en matière de stratégies d'intégration des Roms (y compris les mécanismes permettant de résoudre le problème des documents d'identité et d'améliorer l'accès aux services sociaux).	• Ukraine	Avec la participation de ROMED Grèce Pologne Serbie « l'ex-République yougoslave de Macédoine » Avec la participation de l'ECMI	Kiev (Ukraine) 26-28 avril 2017	CAHROM (2017)17 – rapport approuvé par le CAHROM lors de sa 14º réunion, en octobre 2017.
Groupe thématique sur la situation	Géorgie	Arménie	Tbilissi	CAHROM (2017)18 – rapport

répondre aux besoins des groupes roms orientaux (Roms de Turquie et du Sud-Caucase, Loms/Bosha/Posha, Doms/Garachi/Karachi et Abdal).		Turquie (sans participation à la visite) Avec la participation de l'ECMI et de l'OSCE-BIDDH	21-23 juin 2017	de sa 14º réunion, en octobre 2017.
Groupe thématique sur l'enseignement de l'histoire des Roms, y compris du génocide des Roms, dans les manuels et les programmes scolaires.	 République slovaque 	 République tchèque Hongrie République de Moldova Roumanie Avec la participation de l'AIMH	Košice (République slovaque) 7-9 novembre 2017	CAHROM (2017)27 – rapport approuvé par le CAHROM lors de sa 15º réunion, en mai 2018.
	Visites thé	matiques organisées en 201	8	
Groupe thématique sur l'accès des Roms et des Gens du voyage à la justice (et plus particulièrement des femmes)	• Finlande	Bulgarie Grèce Irlande Italie Roumanie Espagne Avec la participation des coordinateurs nationaux de JUSTROM et de l'Association espagnole KAMIRA)	Helsinki (Finlande) 21-23 mars 2018	CAHROM (2018)5 – conclusions du rapport approuvées par le CAHROM lors de sa 15º réunion, en mai 2018 (rapport complet approuvé par procédure écrite).
Groupe thématique sur l'application effective de l'obligation scolaire pour les enfants roms, en tant qu'outil le plus efficace pour améliorer à moyen terme la situation des communautés roms, et sur la valeur ajoutée que représente l'accès des jeunes roms à l'enseignement professionnel	République de Moldova	Bosnie-Herzégovine Grèce Hongrie (au titre du PC INSCHOOL) Pologne Pays-Bas Ukraine Avec la contribution du gestionnaire du projet	Chişinău et Vulcăneşti, (République de Moldova) 24-26 avril 2018	CAHROM (2018)12 – rapport devant être approuvé par le CAHROM lors de sa 16° réunion, en octobre 2018.
Groupe thématique sur l'accès des Roms à l'emploi (en particulier des femmes et des jeunes roms)	• Pays-Bas	Finlande Grèce République de Moldova Pologne Espagne I'ex-République yougoslave de Macédoine » Avec la participation du responsable du projet ROMACT, du Service de la jeunesse et de la DG-NEAR	Tilburg et Enschede, (Pays-Bas) 12-14 juin 2018	CAHROM (2018)13 – rapport devant être approuvé par le CAHROM lors de sa 16° réunion, en octobre 2018.
Groupe thématique sur l'intégration des Roms, l'élaboration des politiques et les pratiques de coordination dans les pays comptant une faible population rom.	• Lettonie	 Estonie Finlande Géorgie Lituanie Norvège Slovénie Avec la participation de l'ECMI	Rīga, Jelgava et Jūrmala, Lettonie 3-5 octobre 2018	CAHROM (2018)20 – conclusions du rapport devant être approuvées par le CAHROM lors de sa 16° réunion, en octobre 2018 (rapport complet devant être approuvé par le CAHROM lors de sa 17° réunion, en juin 2019).
Groupe thématique sur les solutions au manque de documents d'identité et à l'apatridie	• Albanie	Bosnie-Herzégovine Italie Monténégro Serbie « l'ex-République yougoslave de Macédoine » Ukraine Avec la participation de l'ECMI	Tirana (Albanie) 14-16 novembre 2018	CAHROM (2018)21 – rapport devant être approuvé par le CAHROM lors de sa 17° réunion, en juin 2019.

Annexe 4
Informations statistiques sur la participation des États membres aux visites thématiques du CAHROM 2012-2018 et thèmes choisis

PARTICIPATION AUX VISITES THEMATIQUES DU CAHROM (2012-2018 inclus) par les États membres du Conseil de l'Europe suivants ¹⁴	Nombre total de participations ¹⁵	Comme pays hôte ¹⁶	Comme pays partenaire	Antitsiganisme	Lutte contre la traite	Culture/Tradition	Éducation	Emploi	Santé	Sites de halte	Histoire	Logement	Justice	Langue	Statut juridique/DI	Migration	Participation	Politique (SNIR)	Femmes/mariage	Jeunesse
« L'ex-République yougoslave de Macédoine »	11	1	10				4	1	1			2			2			1		
Hongrie	10	2	8	1			6				1			1				1		
Pologne	10	1	9				5	1	1					1				1	1	
Bosnie-Herzégovine	10	1	9				2		1			2		1	2		1	1		
Roumanie	9	1	8		1		1				1		1	1		1		2	1	
Italie	9	1	8	1	1								1		2	1		1	2	
République tchèque	8	2	6	1			4				1			1			1			
Finlande	8	2	6				2	1					1	1				2	1	
Espagne	8	1	7				1	1				2	1			1	1		1	
Croatie	7	1	6									1		1	1		2	1		1
République slovaque	7	2	5				3				1	1		2						
Pays-Bas	7	2	5		1		3	1										1	1	
Grèce	7	1	6		1		1	1				1	1				1	1		
République de Moldova	7	2	5				2	1			1							1	2	
Slovénie	6	1	5				1							2				2		1
Serbie	6	1	5									1			2	1		1		1
Belgique	5	1	4				1		1	1							1			1
Royaume-Uni	5	0	5	1			2			1									1	
Norvège	5	0	5	1			2										1	1		
Lettonie	4	1	3				3											1		
Albanie	4	3	1		1							1			1			1		
Monténégro	4	0	4						1						2	1				

¹⁴ Sur les 47 États membres du Conseil de l'Europe, seuls sont pris en compte les 41 États ayant désigné un membre au CAHROM (les États suivants ne sont pas inclus dans la liste : Andorre, Islande, Liechtenstein, Malte, Monaco, Saint-Marin). L'ordre d'apparition des États membres dans la liste est fonction du nombre total de participations et de la chronologie de leur participation aux visites thématiques.

Les experts de pays qui n'ont pas pu participer aux visites thématiques, mais ont contribué aux rapports thématiques, sont inclus.

¹⁶ Les cases colorées indiquent les thèmes pour lesquels l'État membre concerné a été un pays hôte/demandeur.

PARTICIPATION AUX GROUPES THÉMATIQUES DU CAHROM (2012-2018 inclus) par les États membres du Conseil de l'Europe suivants ¹⁷	Nombre totale de participations ¹⁸	Comme pays hôte ¹⁹	Comme pays	Antitsiganisme	Lutte contre la traite	Culture/Tradition	Éducation	Emploi	Santé	Sites de halte	Histoire	Logement	Justice	Langue	Statut juridique/DI	Migration	Participation	Politique (SNIR)	Femmes/mariage	Jeunesse
Suède	3	0	3	1			2													
France	3	1	2				1			1						1				
Suisse	3	0	3				1			1				1						
Turquie	3	0	3				1		1									1		
Bulgarie	3	1	2						1				1			1				
Irlande	3	1	2							1						1	1			
Lituanie	3	2	1				1											1	1	
Ukraine	3	1	2				1								1			1		
Autriche	2	1	1											2						
Géorgie	2	1	1															2		
Allemagne	1	0	1											1						
Portugal	1	0	1				1													
Arménie	1	0	1															1		
Azerbaïdjan	1	0	1															1		
Fédération de Russie	1	0	1															1		
Estonie	1	0	1															1		
Chypre	0	0	0																	
Danemark	0	0	0																	
Luxembourg	0	0	0																	
Total	191	35	156	6	5	O ²⁰	51	7	7	5	5	11	6	15	13	8	9	28	11	4

¹⁷ Sur les 47 États membres du Conseil de l'Europe, seuls sont pris en compte les 41 États ayant désigné un membre au CAHROM (les États suivants ne sont pas inclus dans la liste : Andorre, Islande, Liechtenstein, Malte, Monaco, Saint-Marin). L'ordre d'apparition des États membres dans la liste est fonction du nombre total de participations et de la chronologie de leur participation aux visites Etats inémoties dans la liste de l'objet d'une visite thématique du CAHROM en 2019.

18 Les experts de pays qui n'ont pas pu participer aux visites thématiques, mais ont contribué aux rapports thématiques, sont inclus.

19 Les cases colorées indiquent les thèmes pour lesquels l'État membre concerné a été un pays hôte/demandeur.

20 Ce thème fera l'objet d'une visite thématique du CAHROM en 2019.

Annexe 5
Composition du Bureau du CAHROM 2011-2018

2011	Prénom/NOM	Etat membre
Présidente:	Mme Mabera KAMBERI	« L'ex-République yougoslave de Macédoine »
Vice-Président:	M. Ian NAYSMITH	Royaume Uni
3e membre du Bureau:	M. Nicolae RADIŢA	République de Moldova
2012	Prénom/NOM	Etat membre
Présidente:	Mme Mabera KAMBERI	« L'ex-République yougoslave de Macédoine »
Vice-Président:	M. Ian NAYSMITH	Royaume Uni
3e membre du Bureau:	M. Nicolae RADIŢA	République de Moldova
2013	Prénom/NOM	Etat membre
Président:	M. Ian NAYSMITH	Royaume Uni
Vice-Président:	M. Nicolae RADIŢA	République de Moldova
3e membre du Bureau:	M. Ján HERO	République slovaque
2014	Prénom/NOM	Etat membre
Président:	M. Ian NAYSMITH	Royaume Uni
Vice-Présidente:	Mme Mabera KAMBERI	« L'ex-République yougoslave de Macédoine »
3e membre du Bureau:	Mme Rocio ARIÑO SERRANO	Espagne
2015	Prénom/NOM	Etat membre
	Prénom/NOM M. Stanko BALUH	Etat membre Slovénie
2015		
2015 Président:	M. Stanko BALUH	Slovénie
2015 Président: Vice-Présidente:	M. Stanko BALUH Mme Mabera KAMBERI	Slovénie « L'ex-République yougoslave de Macédoine »
2015 Président: Vice-Présidente: 3e membre du Bureau:	M. Stanko BALUH Mme Mabera KAMBERI Mme Christa ACHLEITNER	Slovénie « L'ex-République yougoslave de Macédoine » Autriche
2015 Président: Vice-Présidente: 3e membre du Bureau: 2016	M. Stanko BALUH Mme Mabera KAMBERI Mme Christa ACHLEITNER Prénom/NOM	Slovénie « L'ex-République yougoslave de Macédoine » Autriche Etat membre
2015 Président: Vice-Présidente: 3e membre du Bureau: 2016 Président:	M. Stanko BALUH Mme Mabera KAMBERI Mme Christa ACHLEITNER Prénom/NOM M. Branko SOČANAC	Slovénie « L'ex-République yougoslave de Macédoine » Autriche Etat membre Croatie
2015 Président: Vice-Présidente: 3e membre du Bureau: 2016 Président: Vice-Présidente:	M. Stanko BALUH Mme Mabera KAMBERI Mme Christa ACHLEITNER Prénom/NOM M. Branko SOČANAC Mme Tatjana ANDJELIĆ	Slovénie « L'ex-République yougoslave de Macédoine » Autriche Etat membre Croatie Monténégro
2015 Président: Vice-Présidente: 3e membre du Bureau: 2016 Président: Vice-Présidente: 3e membre du Bureau:	M. Stanko BALUH Mme Mabera KAMBERI Mme Christa ACHLEITNER Prénom/NOM M. Branko SOČANAC Mme Tatjana ANDJELIĆ M. Ion DUMINICĂ	Slovénie « L'ex-République yougoslave de Macédoine » Autriche Etat membre Croatie Monténégro République de Moldova
2015 Président: Vice-Présidente: 3e membre du Bureau: 2016 Président: Vice-Présidente: 3e membre du Bureau: 2017	M. Stanko BALUH Mme Mabera KAMBERI Mme Christa ACHLEITNER Prénom/NOM M. Branko SOČANAC Mme Tatjana ANDJELIĆ M. Ion DUMINICĂ Prénom/NOM	Slovénie « L'ex-République yougoslave de Macédoine » Autriche Etat membre Croatie Monténégro République de Moldova Etat membre
2015 Président: Vice-Présidente: 3e membre du Bureau: 2016 Président: Vice-Présidente: 3e membre du Bureau: 2017 Président:	M. Stanko BALUH Mme Mabera KAMBERI Mme Christa ACHLEITNER Prénom/NOM M. Branko SOČANAC Mme Tatjana ANDJELIĆ M. Ion DUMINICĂ Prénom/NOM M. Branko SOČANAC	Slovénie « L'ex-République yougoslave de Macédoine » Autriche Etat membre Croatie Monténégro République de Moldova Etat membre Croatie
2015 Président: Vice-Présidente: 3e membre du Bureau: 2016 Président: Vice-Présidente: 3e membre du Bureau: 2017 Président: Vice-Présidente:	M. Stanko BALUH Mme Mabera KAMBERI Mme Christa ACHLEITNER Prénom/NOM M. Branko SOČANAC Mme Tatjana ANDJELIĆ M. Ion DUMINICĂ Prénom/NOM M. Branko SOČANAC Mme Tatjana ANDJELIĆ	Slovénie « L'ex-République yougoslave de Macédoine » Autriche Etat membre Croatie Monténégro République de Moldova Etat membre Croatie Monténégro
2015 Président: Vice-Présidente: 3e membre du Bureau: 2016 Président: Vice-Présidente: 3e membre du Bureau: 2017 Président: Vice-Présidente: 3e membre du Bureau:	M. Stanko BALUH Mme Mabera KAMBERI Mme Christa ACHLEITNER Prénom/NOM M. Branko SOČANAC Mme Tatjana ANDJELIĆ M. Ion DUMINICĂ Prénom/NOM M. Branko SOČANAC Mme Tatjana ANDJELIĆ M. Ján HERO	Slovénie « L'ex-République yougoslave de Macédoine » Autriche Etat membre Croatie Monténégro République de Moldova Etat membre Croatie Monténégro République de Moldova
2015 Président: Vice-Présidente: 3e membre du Bureau: 2016 Président: Vice-Présidente: 3e membre du Bureau: 2017 Président: Vice-Présidente: 3e membre du Bureau: 2018	M. Stanko BALUH Mme Mabera KAMBERI Mme Christa ACHLEITNER Prénom/NOM M. Branko SOČANAC Mme Tatjana ANDJELIĆ M. Ion DUMINICĂ Prénom/NOM M. Branko SOČANAC Mme Tatjana ANDJELIĆ M. Ján HERO Prénom/NOM	Slovénie « L'ex-République yougoslave de Macédoine » Autriche Etat membre Croatie Monténégro République de Moldova Etat membre Croatie Monténégro République slovaque Etat membre